

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial

COMMUNE DE SAINT-ETIENNE-DE-MER-MORTE

Par arrêté préfectoral n° 2026/ICPE/163 en date du 7 mai 2026, une consultation du public est prévue du mardi 9 juin à 9h00 au vendredi 10 juillet 2026 à 17h00 dans la mairie de Saint-Etienne-de-Mer-Morte aux jours et heures habituels d'ouverture, portant sur la demande présentée par le GAEC PARAIS, l'augmentation des effectifs de vaches laitières, la mise à jour du plan d'épandage et la modification de certains bâtiments d'élevage, située au lieu-dit « La Mortière » sur la commune de Saint-Etienne-de-Mer-Morte.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du lundi 25 mai 2026, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet dans la mairie de Saint-Etienne-de-Mer-Morte, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Saint-Etienne-de-Mer-Morte, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.

